



## PERMANENCES DOUANE-ENTREPRISES 2019

### Vous souhaitez :

- Des informations et des conseils sur les solutions douanières appropriées à la structure de vos opérations de commerce international.
- Un bilan personnalisé et gratuit avec un panel de solutions sur mesure et évolutives permettant de gagner en compétitivité, en temps et en réduction des coûts de trésorerie.
- Une prévention de dysfonctionnements pour éviter les contentieux.

### Vous êtes :

Une entreprise sur le point d'exercer ou exerçant déjà des activités en relation avec la douane (import ou/et export) et, notamment si

- Vous disposez d'un agrément en douane,
- Vous êtes abonné à une télé procédure,
- Vous relevez d'un service de rattachement douanier de la région PACA,
- Vous êtes un commerçant en relation avec des clients étrangers

### Votre intervenant en rdv individuel :

Un agent du Pôle d'Action Economique de la Douane de Marseille et/ou d'Aix-en-Provence

### Si vous n'avez pas encore créé votre entreprise, vous avez un projet :

Nous vous proposons de vous inscrire aux Ateliers pour passer de « l'idée au projet » ou « se lancer à l'international : les premières démarches » puis « étape 2 : réaliser sa première opération import/export ». Agenda et inscription en ligne sur [www.ccimp.com](http://www.ccimp.com) ou [www.exportpaca.com](http://www.exportpaca.com)

### Bénéfices client :

Des réponses immédiates à des problématiques liées à votre activité à l'international.

**NB :** Pour les questions douanières spécifiques : fiscalité, réglementation, interventions des services douaniers en entreprise ou informations statistiques :

- Infos Douane Service (IDS) par téléphone au 0 811 20 44 44 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h ou [pae-marseille@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-marseille@douane.finances.gouv.fr)
- Le site internet des douanes : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr), [www.prodouane.gouv.fr](http://www.prodouane.gouv.fr). Ce site dispose d'un moteur de recherche pour obtenir les références d'informations réglementaires utiles, de données statistiques et des contacts pratiques.

### Modalités pratiques :

- Prestation gratuite avec un représentant des douanes sur rdv uniquement
- Prestation payante pour les participations aux Ateliers « Se lancer à l'international »

**Gestion des rdv par le 0810 113 113 ou 0810 19 20 21**



## Prévention

L'Europe à la portée de votre entreprise.

france  
méditerranée

## PERMANENCES DOUANE-ENTREPRISES 2019

### BULLETIN D'INSCRIPTION :

Société, Fonction : .....

Nom, Prénom : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél/Fax : ..... Email : .....@.....

Secteurs activités : .....

Conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, d'information, de modification et/ou de suppression des données auprès [international@paca.cci.fr](mailto:international@paca.cci.fr). Si vous ne souhaitez plus recevoir les programmes de nos actions de développement à l'international, cochez la case ci-contre /\_\_\_/.



### OBJET DU RDV :

.....

.....

.....

.....

Le créneau horaire vous sera confirmé après réception de votre demande de rdv.



### DATES au choix – créneau horaire à déterminer entre 9h et 12h

Hôtel des Entreprises 45 rue Frédéric Joliot, ZI des Milles 13852 Aix en Provence	Mardi	08/01/2019 12/03/2019 21/05/2019 02/07/2019 01/10/2019 03/12/2019
CCI Marseille Provence 35, rue Sainte Victoire 13006 Marseille	Jeu	07/02/2019 04/04/2019 20/06/2019 12/09/2019 07/11/2019



### GESTION DES RDV :

Tél : 0810 113 113 ou 0810 19 20 21

### Ateliers & Réunions :

[www.paca.cci.fr](http://www.paca.cci.fr); [www.exportpaca.com](http://www.exportpaca.com)

